

## SCORES DE PÉRENNISATION DES OSC 2018: 4,2



L'élection présidentielle de 2019 a dominé l'attention dans la sphère politique au Sénégal en 2018. L'année a été marquée par des débats partisans sur les modifications du code électoral et des mesures gouvernementales pour faire obstacle à des leaders de l'opposition et à des OSC. En avril, l'opposition et certains groupes de la société civile ont dénoncé une révision de la loi électorale qui exigerait que tout candidat présente des parrainages à travers la signature d'au moins 0,8 pour cent des électeurs inscrits dans au moins sept des 14 régions du Sénégal. La police a utilisé du gaz lacrymogène pour disperser de violentes protestations à Dakar contre la révision proposée.

La huitième table ronde du groupe consultatif pour le Plan Sénégal émergent (PSE) s'est tenue en décembre 2018 à Paris avec des représentants du gouvernement, de la Banque mondiale, des Nations Unies, des OSC et du secteur privé. Le PSE vise à renforcer l'économie du Sénégal, à réduire la pauvreté et les inégalités sociales, et à améliorer la gouvernance et le respect de la loi. L'une des principales conclusions de la réunion de Paris a été que le développement industriel serait une priorité de la deuxième phase du PSE, de 2019 à 2023. Le montant total des engagements pendant la réunion a atteint 14,3 milliards USD. Le gouvernement a annoncé ses projets d'organiser le Sénégal en unités régionales viables et de décentraliser les politiques et services publics au niveau régional d'ici 2022. Le gouvernement s'est engagé en 2018 à une « gouvernance sobre et vertueuse » et « une politique de protection sociale, inclusive, efficace et durable ». Les OSC ont salué l'adoption de ces mesures et ont demandé un rôle plus important dans la réalisation des objectifs du PSE.

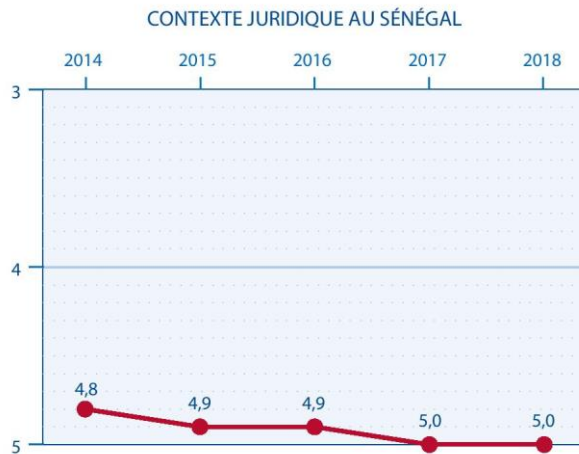
L'économie du Sénégal est restée stable en 2018. La croissance est restée supérieure à 6 pour cent, alimentée surtout par l'agriculture et les investissements de l'État dans de grands projets d'infrastructure comme train express régional ou les autoroutes. Mais ces investissements financés par emprunts n'ont pas amélioré les conditions de vie de la population. Ils ont par contre fait pression sur le budget national et limité les ressources pour les programmes attendus de protection sociale. Trente-huit pour cent de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2018. Le système éducationnel du pays est resté médiocre, et de nombreux jeunes ont continué de faire la traversée en bateau vers l'Europe et parfois perdu la vie dans leur quête de meilleures conditions de vie et de travail. Des grèves des syndicats de santé exigeant de meilleurs salaires et avantages sociaux ont bloqué l'accès de nombreuses populations défavorisées aux soins de santé et ont parfois entravé le travail des OSC, comme Sightsavers.

L'indice général de pérennisation des OSC s'est légèrement amélioré en 2018. Le plaidoyer s'est amélioré parce que les OSC ont mené des activités liées aux élections, au code du pétrole, et au cadre juridique régissant les OSC. La prestation de services s'est modérément renforcée parce que les OSC ont collaboré étroitement avec les communautés locales pour répondre à leurs besoins et atteindre un large éventail de bénéficiaires. Le contexte

juridique des OSC, leur capacité organisationnelle, leur viabilité financière, leur infrastructure sectorielle et leur image publique sont restés stables.

Le secteur des OSC sénégalaises comprend des associations, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de travailleurs, des organisations communautaires de base (OCB) et mouvements citoyens. Le ministère de l'Intérieur n'a pas communiqué des données sur le nombre d'OSC en 2018. Des estimations antérieures plaçaient leur nombre à plus de 10 000 associations enregistrées et à 589 ONG.

## CONTEXTE JURIDIQUE: 5,0



Le contexte juridique dans lequel évoluent les OSC au Sénégal n'a pas changé de façon significative en 2018. Deux textes principaux les continuent d'encadrer les OSC. Le décret no 76-040 de 1976 régit globalement les associations, y compris les obligations précises des syndicats et des associations sportives, éducatives et culturelles. Les ONG, définies comme « des associations ou des organisations privées à but non lucratif ayant pour objectif d'apporter une aide au développement », sont une catégorie d'organisation juridiquement distincte régie par le décret no 2015-145 de 2015.

Le ministère de l'Intérieur approuve l'enregistrement des OSC et les supervise. Le ministère délivre des récépissés et doit publier un avis des nouveaux enregistrements au journal officiel dans les trois mois qui suivent. Les OSC

peuvent demander le statut d'ONG après deux années d'existence, ce qui leur confère le droit à certaines exonérations d'impôts et de droits de douane. Une commission consultative interministérielle comprenant le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Économie approuve les demandes de statut d'ONG. Mais elle se réunit rarement, les demandes sont donc traitées avec lenteur, ce qui peut poser des problèmes pour les OSC qui ont déjà convenu d'échéanciers de projet avec les bailleurs. Le décret no 2015-145 précise les obligations d'information des ONG et attribue au gouvernement central le droit d'effectuer des visites d'évaluation périodiques et d'utiliser d'autres moyens de contrôle des documents financiers et comptables. Les équipes d'évaluation qui comprennent des représentants de l'État et des OSC dont le Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement au Sénégal (CONGAD). Les équipes examinent les résultats des programmes approuvés de dépenses, l'impact des interventions et les relations avec les parties prenantes, y compris les autorités locales et les communautés bénéficiaires. Elles peuvent demander toutes les informations qu'elles jugent utiles pour évaluer les travaux des organisations et, après leurs visites, émettre des recommandations d'améliorations. La loi prévoit que les pouvoirs publics peuvent imposer des mesures punitives comme la suspension en cas de mauvaise gestion financière, mais les OSC ont le droit de faire appel.

Des tensions entre le gouvernement et les OSC se sont manifestées en 2018, comme c'est régulièrement le cas en période préélectorale. Après avoir accusé l'association internationale Lead Afrique francophone de financer de manière illégale le mouvement citoyen sénégalais Y'en a marre qui agit pour l'amélioration de la gouvernance et l'inscription des jeunes sur les listes d'électeurs, le ministère de l'Intérieur a suspendu les activités de LEAD au Sénégal. La police a également interrogé des représentants d'Enda tiers-monde, d'Oxfam et de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) au sujet du financement d'Y'en a marre. Cet incident a rendu les OSC méfiantes des intentions du gouvernement, et en novembre, un groupe d'organisations de plaidoyer, comprenant Amnesty International, Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO), le Mouvement du 23 juin (M23), le Forum social sénégalais (FSS), a publié une déclaration condamnant la suspension de Lead et a formé une coalition pour la défense du droit d'association au Sénégal. En décembre, des discussions infructueuses se sont tenues entre la coalition, le CONGAD et le ministère de la Justice.

En 2018, le gouvernement a proposé un projet de loi sur l'internet, officiellement pour régler les opérateurs télécoms et stopper les fausses nouvelles. Mais les critiques estiment que cette loi a pour but de censurer le contenu en ligne et restreindre la liberté d'expression. Pendant l'année, les OSC ont attendu la publication de

règlementations au titre du code de la presse restrictif adopté par l'Assemblée nationale en 2017, lequel accroît les pénalités pour diffamation et permet au gouvernement d'interdire les sources externes d'actualités, d'ordonner la fermeture d'organes de presse sans autorisation judiciaire et de bloquer le contenu interne qui est « contraire à la moralité ». Les OSC craignent que la formulation vague du code n'ouvre les portes à de nouvelles restrictions à la liberté d'expression.

Les ONG ont droit à certaines exemptions fiscales et de droits de douane, que le gouvernement considère comme sa contribution à leurs projets. Les exemptions ne s'appliquent qu'aux fournitures et à l'équipement utilisés pour les activités figurant dans les plans de dépenses approuvés par les autorités. Le processus d'obtention des exemptions est lent.

Les OSC peuvent soumissionner aux marchés publics, mais même après avoir conclu des contrats, elles ne sont souvent pas payées ou payées en retard. En 2018 par exemple, l'ONG Green a signé un contrat avec le ministère de l'Agriculture qui n'a pas respecté l'échéancier de paiement et qui à la fin de 2018 n'avait toujours pas versé de paiement. Les OSC ont le droit de générer des revenus par la vente de biens et services et au moyen d'entreprises sociales, sous réserve que les bénéfices servent à soutenir leurs missions.

Des sociétés de conseil ou des experts juridiques existent dans toutes les principales villes du pays, mais leurs honoraires sont en général hors de la portée des budgets des OSC. La plupart des organisations préfèrent obtenir des conseils juridiques des OSC œuvrant pour les droits de l'homme, parce que leurs services sont généralement gratuits.

---

## CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE: 4,1

La capacité organisationnelle des OSC n'a pas changé en 2018. La capacité des OSC est restée limitée en raison de leur dépendance des financements de donateurs étrangers qui déterminent en général leur principal domaine d'intervention.

Les OSC qui travaillent sur les questions des femmes, de la santé et de l'éducation informelle arrivent généralement à créer des groupes d'intérêt. Les OSC des droits humains ont une grande visibilité et deviennent très compétentes en matière de développement de réseaux sociaux. Les projets financés par les pouvoirs publics manquent souvent d'appropriation communautaire et les projets échouent parfois en raison du manque d'information et d'ancrage communautaire. Lorsqu'elles ne participent pas à

l'adaptation des programmes à leur contexte et à leurs besoins, les communautés se sentent marginalisées et les OSC perdent l'occasion de renforcer leurs contributions aux projets de développement. Les OSC qui travaillent sur des programmes et projets publics estiment souvent que les personnes nommées par le gouvernement pour les gérer méconnaissent souvent les missions, objectifs et modes opératoires des OSC. En 2018, ce fut particulièrement le cas pour les programmes financés par l'État de santé communautaire, d'alphabétisation et de formation professionnelle, y compris de la Délégation à l'entrepreneuriat rapide (DER) qui finance des programmes d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Les missions des OSC sont clairement définies et la plupart des organisations disposent de plans stratégiques. Les organisations mesurent la réussite de leurs activités avec des systèmes de suivi-évaluation ainsi que des examens internes et externes. La situation est plus compliquée pour les ONG dont les programmes d'investissement doivent être approuvés par le gouvernement. Les ONG doivent en général créer leurs plans stratégiques à l'aide d'outils de planification et de gestion fournis par les donateurs. Elles doivent également aligner leurs plans sur le programme de développement de l'État et donner des détails sur le financement de leurs programmes. L'élaboration et le suivi de plans stratégiques en collaboration avec les donateurs tout en tenant compte des plans de dépenses approuvés par le gouvernement sont des tâches laborieuses, voire impossibles. Le processus est



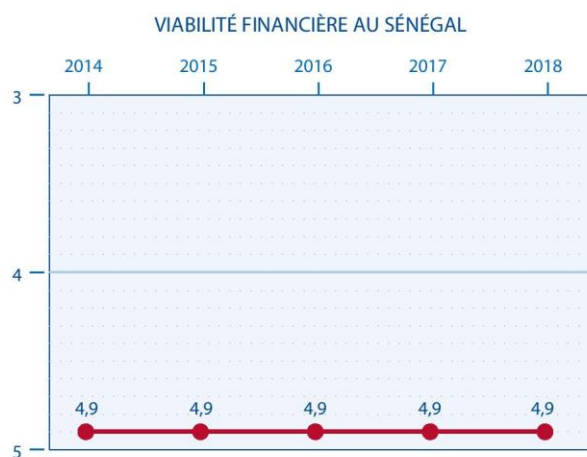
rendu encore plus compliqué par les visites d'évaluation d'autorités gouvernementales qui peuvent demander d'examiner le plan stratégique de l'organisation.

Les structures internes des OSC fonctionnent de façon de moins en moins satisfaisante. Les conseils d'administration des OSC sont composés principalement de volontaires provenant de divers secteurs professionnels. Le manque de moyens de fonctionnement et la fragilité des organisations peuvent affecter la motivation des membres de conseil d'administration et entraîner l'inactivité et la non-participation.

Le manque de moyens explique la perte progressive du personnel qualifié dans de nombreuses OSC, depuis le personnel de consortium jusqu'aux employés qui fournissent des services comme la formation, l'entretien du matériel, la conduite de véhicules et les actions sur le terrain. Pour faire face à ces pénuries de personnel, certaines OSC ont recours à des stratégies alternatives, comme la mutualisation ponctuelle du personnel entre OSC. La formation et le renforcement des capacités du personnel des OSC sont souvent mal ciblés et semblent parfois ne pas correspondre aux besoins des organisations participantes, et par conséquent les nouvelles connaissances ne sont pas appliquées de manière productive.

En raison du manque de ressources, en 2018, les OSC ont toujours eu des difficultés à obtenir ou conserver l'infrastructure et le matériel dont elles ont besoin. En général, les OSC trouvent que chaque année leurs ressources augmentent moins que leurs besoins. Un nombre croissant d'OSC perdent leurs bureaux ou leurs lignes de téléphones parce qu'elles ne peuvent pas payer les factures. En 2018, bien plus de la moitié des Sénégalais avaient accès à l'internet, principalement sur leur téléphone portable.

## VIABILITÉ FINANCIÈRE: 4,9



La viabilité financière des OSC n'a pas changé en 2018. La plus grande partie du financement des OSC a continué de provenir de bailleurs étrangers comme USAID, l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement. Les domaines fréquents de projets en 2018 ont été l'éducation, la santé, l'agriculture et les activités liées aux élections. Les OSC internationales font directement concurrence aux OSC nationales pour des financements et les OSC sénégalaises sont de plus en plus contraintes de rechercher le soutien d'organisations internationales. Ceci n'est en général pas à l'avantage des OSC locales qui ont un rôle de soutien aux principales organisations internationales à haute visibilité et ne peuvent pas améliorer leurs propres capacités organisationnelles ou renforcer leur visibilité auprès du public ou des bailleurs potentiels.

En 2018, certains bailleurs, comme l'UE, voulaient maintenir leurs partenariats avec des OSC dans le cadre de nouveaux projets. Mais, mis à part les salaires des équipes de projet, le financement des donateurs ne couvre que les activités des projets, et ne comprend plus l'appui institutionnel qui permettrait aux OSC locales de stabiliser et renforcer leurs activités. La collaboration au sein de consortiums a aidé les OSC à réduire leurs coûts indirects et à lever des fonds importants pour des projets dans des domaines comme la prévention des maladies tropicales. Les OSC passent facilement de la prestation de service au plaidoyer, ce qui se reflète dans leurs plans d'action.

Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Finances, accepte l'octroi aux OSC de financement à court terme pour appuyer la mise en œuvre de projets approuvés, avec des ressources provenant de bailleurs comme l'UE. En 2018, l'un de ces projets comprenait la suite des travaux du CONGAD pour améliorer l'intervention des OSC pour soutenir les initiatives citoyennes. Les pouvoirs publics attribuent également des contrats de service aux OSC pour des activités dans les domaines de la gouvernance, l'éducation, l'eau propre et l'assainissement, et la santé.

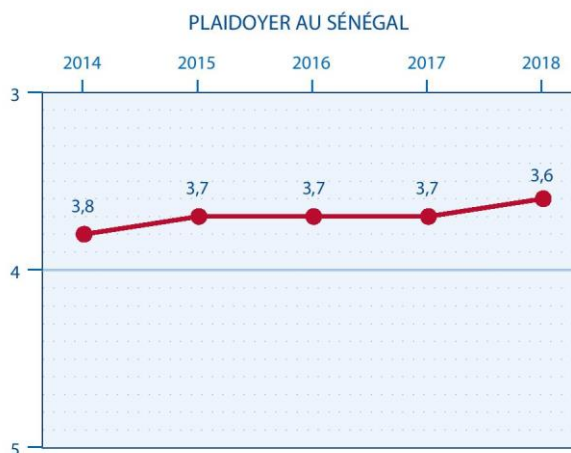
Les OSC ne font guère d'efforts de levée de fonds parce qu'elles travaillent en général dans des milieux démunis dans lesquels de telles stratégies seraient difficiles à appliquer.

La plupart des OSC ont des compétences de gestion de projet et les appliquent avec succès. Si elles n'ont pas le personnel disposant de compétences de gestion financière, elles engagent en général ponctuellement des prestataires. Certains donateurs exigent des états financiers et des audits annuels pour les montants importants que les OSC peuvent avoir des difficultés à obtenir si les donateurs ne procurent pas de fonds réservés à cet effet.

## PLAIDOYER: 3,6

Le plaidoyer des OSC s'est légèrement amélioré en 2018 parce qu'elles ont contribué à la mise en œuvre au Sénégal des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, aux activités liées aux élections, au code pétrolier et au cadre juridique concernant le secteur des OSC.

Les OSC et les responsables des pouvoirs publics communiquent quotidiennement par des voies informelles et ponctuelles. Des communications plus formelles s'effectuent dans des groupes de travail ou d'autres organismes auxquels participent les OSC comme le Conseil économique, social et environnemental, l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption, et l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP). Les OSC ont également participé à des réunions d'examen du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence du secteur de l'éducation et de la formation (PAQUET-EF) et le Plan national de développement sanitaire (PNDS). Un réseau de 22 organisations pour la démocratie et les droits humains, y compris le FSS, le M23, Transparency International-Sénégal, et la Plateforme des acteurs de la société civile pour la transparence des élections (PACTE), a contribué à négocier un règlement de la crise de confiance entre les acteurs politiques, au sujet de la loi et du processus en matière d'élection.



En 2018, L'administration publique et les OSC ont collaboré dans le cadre des processus liés à l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le suivi de la mise en œuvre des ODD. Par l'intermédiaire de dispositifs comme le Groupe de Travail des OSC pour le suivi des ODD (GT/CONGAD) et la Plateforme des OSC pour le suivi des ODD (POSCO), les OSC ont participé aux revues nationales de la mise en œuvre des politiques et programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et l'assainissement. Elles ont également formulé des recommandations pour l'amélioration des mécanismes nationaux de redevabilité, et contribué au lancement d'une plateforme des acteurs pour le suivi de la mise en œuvre des ODD dans le secteur de l'environnement. Les OSC ont participé à une réunion préparatoire pour les évaluations nationales volontaires et ont produit un rapport sur le processus de mise en œuvre des ODD qui a contribué à la revue nationale volontaire du Sénégal pendant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations Unies en juillet.

D'autres efforts de plaidoyer des OSC en 2018, pendant la phase préélectorale ont visé les enjeux liés aux cartes biométriques et ont fourni des services électoraux comme des informations et la sensibilisation au sujet des rôles, devoirs et droits des citoyens en ce qui concerne le processus de vote, surtout à l'intention des jeunes et les femmes. Les organisations représentant les personnes handicapées, comme le Collectif pour la défense des droits des handicapés, ont réclamé la publication des décrets d'application de la loi d'orientation sociale votée en 2010. Les OSC ont fait pression pour la mise en place d'un fonds d'appui aux personnes handicapées et d'un haut conseil pour assurer l'égalité des chances aux personnes handicapées. Dans le cadre de ce débat, les personnes handicapées ont déposé un rapport auprès des Nations Unies.

Les activités de lobbying en 2018 ont visé la contribution du Forum civil au Code pétrolier en vue d'assurer que le projet de loi déclare clairement que les ressources naturelles appartiennent au peuple sénégalais, conformément à la constitution, et d'encourager l'intégration des meilleures pratiques dans le secteur des hydrocarbures. Les OSC ont également participé, par le biais du Forum civil, à la préparation d'un projet de loi sur les contributions financières de l'industrie pétrolière aux employés locaux, les services d'achat pour les petites et moyennes

entreprises, les projets sociaux en matière de santé et d'électricité rurale, et la création d'industries de développement des hydrocarbures.

Les OSC reconnaissent que la législation actuelle doit être modifiée et assouplie. Les OSC et le gouvernement ont convenu de la révision du décret no 2015-145, mais cette révision n'est pas encore effective. La révision concerne des problèmes comme les longues procédures d'approbation et d'évaluation des programmes d'investissement ; les mécanismes de surveillance, qui concernent presque exclusivement les sources de financement et les dépenses des ONG ; le désir du gouvernement que les ONG co-financent leurs processus de surveillance et d'évaluation ; et le système pesant de rapports trimestriels. Le ministère des Finances et le CONGAD ont organisé ensemble une session de partage des connaissances en mai 2018 pour discuter de l'impact de ce décret. Cette session a rassemblé des OSC nationales et internationales, des gouverneurs régionaux, des associations d'élus locaux, et des responsables des ministères de l'Économie, des Finances, de la Planification, et de l'Intérieur. Le projet d'accord-cadre de 2015 qui prévoit les modes de collaboration entre le gouvernement central et les OSC n'a également pas encore été finalisé en 2018. Le gouvernement a déclaré qu'il attendait que les OSC conviennent de certains points.

## PRESTATION DE SERVICES: 3,7



La prestation de services des OSC s'est modérément améliorée en 2018 étant donné que les organisations ont collaboré étroitement avec les communautés locales pour répondre à leurs besoins et atteindre une large gamme de bénéficiaires.

Les OSC sénégalaises offrent des services dans de nombreux domaines. Par exemple, dans le domaine de l'éducation, les OSC travaillent sur des questions comme l'exclusion de certains enfants du système éducatif, l'éducation des filles, les modèles éducatifs non traditionnels, l'alphabétisation et la formation professionnelle des jeunes et des adultes. À l'instar des dynamiques en cours à l'international, les OSC se sont particulièrement investies dans l'autonomisation des femmes les droits de propriété foncière, la participation

aux élections, l'accès aux instances de décision, l'acquisition de compétences entrepreneuriales, et l'accès aux services de santé de la reproduction. Les OSC soutiennent ces activités d'éducation avec des outils de formation adaptés aux femmes ciblées. En fonction de leurs moyens, les OSC travaillent en collaboration avec des OSC internationales comme OSIWA, Enda tiers-monde et avec des institutions publiques telles que les collectivités territoriales.

Les OSC collaborent étroitement avec les communautés locales pour identifier et répondre aux besoins. Par exemple, dans le secteur de la santé, Enda tiers-monde, Eau vive, Réseau Siggil Jigèen (RSJ), Plan International, Sightsavers et World Vision ont soutenu ou mis en œuvre des programmes de mobilisation sociale animés par des relais communautaires et des badiénou gokhes (femmes leaders volontaires), pour promouvoir la protection maternelle et infantile et lutter contre les maladies tropicales. Cette coopération a permis une meilleure participation de la communauté et l'autonomie dans le domaine de la santé, de l'eau et de l'assainissement. Dans ces centres situés dans diverses localités, l'Association des juristes sénégalaises a poursuivi sa mission d'assistance juridique gratuite aux femmes, y compris aux victimes de violences sexuelles. Les OSC estiment en général que les analyses de situation sont un préalable à leur travail sur le terrain, et elles effectuent de plus en plus une planification qui requiert une bonne connaissance de l'environnement et des acteurs cibles.

Les services des OSC ont bénéficié à de grands groupes sociaux en 2018. Par exemple, l'ONG Ndeyi Jirim, en collaboration avec des associations sportives et culturelles et des groupes de femmes, a contribué à inscrire des enfants dans le système éducatif formel et a amélioré la formation des enseignants qui travaillent avec des enfants vulnérables dans les écoles coraniques, qui sont les principaux établissements d'enseignement dans certaines communautés. Les OSC ont aidé les agriculteurs à obtenir les intrants comme des semences et à rendre leurs produits plus rentables. Elles ont également accompagné des groupes de jeunesse locaux en intégrant l'appui

organisationnel et la formation. Par exemple, l'ONG Green, en partenariat avec l'organisme espagnol Conemund, a aidé à valoriser les unités laitières ou celles de transformation et de valorisation du riz irrigué dans les localités de Ross Béthio et Ndioum dans le nord du pays. Les organisations humanitaires ont fourni du matériel pour les populations dans le besoin comme les handicapés, les enfants talibé (garçons qui quittent leur famille pour aller étudier le Coran), et les femmes en zone rurale, ou pendant les situations d'urgence comme les inondations. Ces organisations agissent indépendamment et généralement très rapidement.

Dans la mesure du possible, les associations fournissent des biens et des services à des personnes autres que leurs propres membres. En général, les OSC fournissent des biens et des services sans distinction de race, de sexe, de groupe ethnique, d'orientation sexuelle ou d'autres critères.

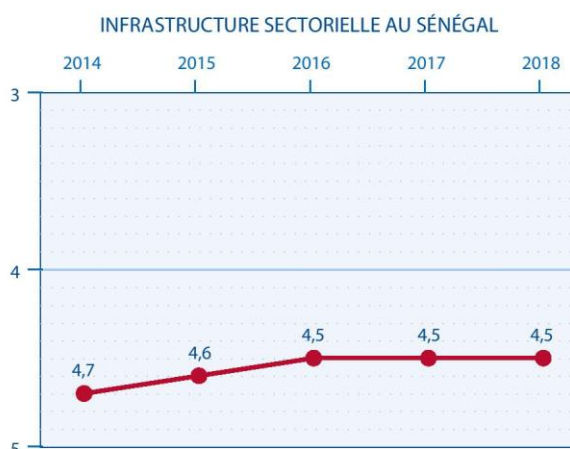
La génération de revenus par la prestation de services reste particulièrement difficile pour les OSC sénégalaises. Certaines organisations recouvrent une partie de leurs coûts en facturant leurs services, mais comme le travail des OSC est par nature au bénéfice des populations défavorisées, le montant récupéré est minime.

À la demande des OSC, le gouvernement a reconnu qu'une bonne gouvernance est essentielle pour le renforcement de la transparence et de la redevabilité dans les secteurs sociaux clés comme la santé, l'éducation, et l'eau. L'État reconnaît la valeur ajoutée des OSC dans la prestation et la supervision de services de base.

## INFRASTRUCTURE SECTORIELLE: 4,5

L'infrastructure de soutien du secteur des OSC est restée stable en 2018.

Des centres de ressources ouverts aux OSC sont actifs à l'échelle nationale. Mais leur fonctionnement, leur matériel informatique et leurs capacités d'appui technique sont tributaires d'un financement de plus en plus rare. Les organisations de soutien intermédiaires (OSI) comme RADDHO et CONGAD encouragent les débats et la coopération et offrent à leurs membres des formations et un renforcement de capacités sur des thématiques diverses telles que la propriété foncière, la gestion de projet, le suivi citoyen, le dialogue politique et le plaidoyer. CONGAD aide aussi les associations à naviguer dans les procédures administratives d'enregistrement en tant qu'ONG et à préparer des programmes d'investissement. Ces services ne sont pas générateurs de recettes.



Les OSC ont participé à un nombre important de nouvelles activités conjointes en 2018. Par exemple, les OSC ont organisé des activités thématiques régionales en préparation des premières Assises nationales de la société civile en août 2018, lesquelles ont réuni des représentants des CSO de la diaspora et de toutes les régions du pays. Les Assises devaient avoir pour but d'offrir un forum d'auto-évaluation et de réflexion stratégique, afin que les OSC puissent mieux contribuer à la préparation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques aux niveaux national et local.

Les plateformes d'OSC, notamment la Plateforme des acteurs non étatiques, la Plateforme des ONG de l'UE et l'Association des ONG internationales au Sénégal, défendent les intérêts de leurs membres et encouragent le partage d'information au moyen de publications, de réunions-débats, de séminaires et d'ateliers. Avec 178 organisations membres sénégalaises et étrangères et neuf réseaux thématiques, CONGAD est la seule coalition qui défend la totalité des intérêts du secteur des OSC.

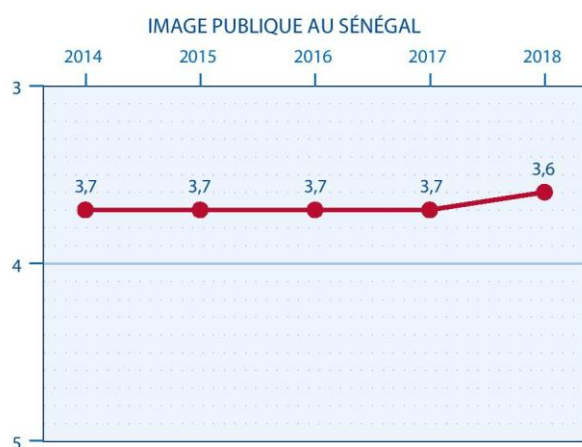
Le secteur de la formation est fortement développé et couvre presque tous les domaines, notamment la gestion stratégique, la comptabilité et la gestion financière. Un grand nombre de formateurs experts en gestion des OSC travaillent comme consultants avec l'aide d'universitaires, de chercheurs et de professionnels des secteurs privé et public. Les formateurs sont souvent membres d'OSC ou de réseaux d'OSC. Nombre d'écoles de formation proposent des formations sur la gestion organisationnelle dans la capitale et dans d'autres villes. CONGAD offre des formations de renforcement de capacités dans les domaines de la mobilisation de ressources, du plaidoyer et

du dialogue autour des politiques publiques, de l'élaboration de projets. Les besoins de formation des OSC peuvent généralement être satisfaits, soit dans les écoles existantes, soit par des sessions ponctuelles, à condition que les financements soient disponibles. Un nombre grandissant d'OSC traduit les manuels de formation et rapports d'études dans les langues nationales les plus répandues.

La collaboration entre les pouvoirs publics et les OSC s'est améliorée en 2018, grâce à un dialogue et une confiance mutuelle accrus. Ils ont de plus en plus participé ensemble à des ateliers et séminaires consacrés aux politiques et programmes publics. Les organismes gouvernementaux sollicitent de plus en plus des collaborations officielles avec les OSC pour traiter les problèmes du pays, mobiliser les citoyens et accumuler de l'expertise. Le gouvernement a invité les OSC à participer aux discussions sur des questions publiques, nationales et locales, y compris les ressources minières, la gestion des différends électoraux et les ODD. RSJ a déroulé un important programme pour l'égalité des genres à l'intention des dirigeants des localités durant l'année. Suite à ce programme, 67 maires ont affecté des fonds à la planification familiale dans leurs municipalités.

Les OSC travaillent rarement avec les entreprises. Leur collaboration avec les journalistes et les organes de presse concerne principalement les questions d'intérêt commun comme la surveillance et la participation aux examens de programmes publics, y compris le processus de mise en œuvre des ODD, les droits humains et les questions relatives aux ressources minières.

## IMAGE PUBLIQUE: 3,6



L'image publique des OSC s'est légèrement améliorée en 2018. Les médias ont suivi et relayé pleinement les activités des OSC dans la presse quotidienne, à la radio, à la télévision, sur les sites web et sur les réseaux sociaux. Les médias mènent et publient régulièrement des interviews avec des représentants des OSC, en marge d'articles sur leurs activités.

Les communautés ont en général une bonne opinion des OSC et leur font confiance, en raison de leur travail pour identifier les besoins des communautés et aider celles-ci à y répondre. Les communautés savent que les OSC œuvrent pour défendre les droits humains, promouvoir l'intérêt public et générer des idées innovantes.

Les actions des OSC ont gagné en visibilité et crédibilité auprès du public, de l'État et des bailleurs de fonds en

2018, surtout en raison de leur travail sur les cartes biométriques et l'information et la sensibilisation des électeurs. Le gouvernement a changé d'attitude et reconnu publiquement les contributions positives des OSC au développement social, économique et culturel du Sénégal. Il a cherché à collaborer avec elles, et a entendu leurs opinions sur de nombreuses questions. Ce changement a été un signe important de la confiance croissante entre les OSC et les leaders politiques. Les acteurs du secteur privé saluent régulièrement les contributions des OSC et manifestent leur disponibilité à travailler avec elles, quoiqu'il faille donner plus de structure aux dialogues entre les OSC et le secteur privé.

Les OSC ont contribué à faire connaître leur présence et leur participation positive aux affaires nationales et locales. À titre illustratif, les rencontres locales préparatoires aux Assises nationales de la société civile ont permis de mettre en exergue le rôle des OSC dans le développement et leur coopération avec les autorités administratives, les collectivités et les organisations communautaires.

Tous les bailleurs requièrent des rapports de redevabilité pour les activités qu'ils financent. Les OSC satisfont généralement à cette exigence. Elles préparent également des rapports d'activités et les diffusent dans les formats disponibles, abordables et conformes à leurs engagements contractuels et statutaires.

**Clause de non-responsabilité:** les opinions exprimées dans ce document sont celles des intervenants et des autres chercheurs du projet et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'USAID ou de FHI 360.